

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le lundi 14 juillet 2008 à 17h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-L'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de monsieur Serge Roy, maire.

Étaient présents: Monsieur le maire, Serge Roy
Mesdames les conseillères, Diane Gervais et Josée Baril
Messieurs les conseillers, Michel Asselin, Richard Filion,
Jean-Guy Desmarchais et Bruno Laplante

Également présent : Me Jacques Robichaud, greffier

Chacun des membres du Conseil présents reconnaît que l'avis de convocation a été signifié par le greffier le 11 juillet 2008, à tous les membres du Conseil.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2008-07-206 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Asselin, appuyé par la conseillère Josée Baril et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2008-07-207 APPEL D'OFFRES GT2008-07 : CONTRAT DE CONSTRUCTION POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES / ÉTANGS AÉRÉS - ADJUDICATION

Considérant que la Ville a procédé à un appel d'offres public pour le contrat de construction pour l'assainissement des eaux usées / étangs aérés (appel d'offres GT2008-07);

Considérant que les soumissions ont été ouvertes le 27 juin 2008;

Considérant que le Conseil a pris connaissance du certificat d'ouverture des soumissions.

Il est proposé par le conseiller Michel Asselin, appuyé par le conseiller Bruno Laplante et résolu d'accorder le contrat de construction pour l'assainissement des eaux usées / étangs aérés à **Excavations Loiselle et frères inc.**, au coût de **2 814 878.33 \$** plus taxes, suivant les documents d'appel d'offres GT2008-07; le tout imputé au poste budgétaire no 1-22-414-00-711. Le contrat est à prix mixte (unitaire et forfaitaire).

ADOPTÉE

PÉRIODE PUBLIQUE DE QUESTIONS

2008-07-208 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Josée Baril, appuyé par la conseillère Diane Gervais et résolu de lever la séance à 17h49.

ADOPTÉE

Serge Roy
Maire

Me Jacques Robichaud, OMA
Greffier

/vc

